

25 mai 2018

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la chaufferie automatique
mixte bois-miscanthus de **Villy-le-Moutier**

CONTACT PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SOMMAIRE

Communiqué de presse

Une chaufferie bois, de quoi s'agit-il ?

Mission bois énergie de Côte- d'Or

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or



INAUGURATION DE LA CHAUFFERIE MIXTE BOIS-MISCANTHUS DE VILLY-LE-MOUTIER

Vendredi 25 mai 2018, Marcel Jobard, Maire de Villy-le-Moutier, inaugure la chaufferie mixte bois-miscanthus qui alimente en chaleur la mairie, la salle des fêtes ainsi que l'ancienne école qui abrite désormais des logements et des salles associatives.

Et si on passait en biomasse ?

La commune de Villy-le-Moutier a souhaité développer sur son territoire les énergies renouvelables dans le cadre d'une démarche globale de transition énergétique. Une chaufferie mixte bois-miscanthus a alors été installée. D'une puissance de 30 à 60 kW, elle alimente la mairie, la salle des fêtes ainsi que l'ancien bâtiment de l'école, qui abrite désormais des logements et des salles associatives, soit une surface totale de 511 m².

Utiliser une énergie renouvelable locale

Cette nouvelle solution de chauffage utilise principalement du miscanthus, produit et récolté sur le territoire de la commune. Cette énergie, une des moins chères du marché, réduit la facture d'énergie mais aussi diminue les émissions de gaz à effet de serre et donc lutte contre le changement climatique. Annuellement, ce sont 9 tonnes de CO₂ qui seront rejetées en moins. La commune marque ainsi sa volonté de participer activement, et à l'échelle de son territoire, à la transition énergétique. Pour la construction de la chaufferie, la commune qui est le maître d'ouvrage, a eu le soutien financier de l'Europe, de la Région, de l'Ademe, de la préfecture de la Côte-d'Or et du conseil départemental de la Côte-d'Or.

Être accompagné par la mission Bois-Énergie de Côte-d'Or

Développée par le Conseil départemental de la Côte-d'Or en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, la Mission Bois-Énergie de Côte-d'Or (MBE21) est chargée d'accompagner les communes dans leurs projets de chaufferie bois.



INFO +

Maîtrise d'ouvrage : la commune
 Puissance de la chaudière biomasse :
30-60 kW
 Consommation annuelle de miscanthus :
20 à 30 tonnes
 Volume du hangar de stockage : **340 m³**
 soit le volume de la récolte annuelle
 Volume du silo : **50 m³**
 Surface totale chauffée : **511 m²**
 Investissement total : **244 000 €** dont
49 000 € à la charge de la commune
9 tonnes de CO₂ par an rejetées en
 moins soit l'équivalent des émissions
 de 4 voitures qui parcourent 10 000 km
 chacune
 Mise en service : 2018

CONTACT PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 680 communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

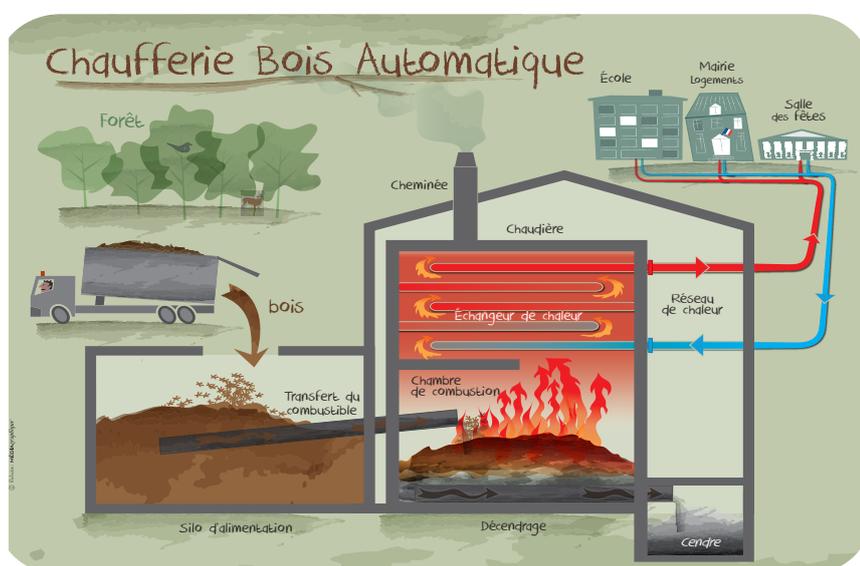
Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, c'est-à-dire la mutualisation des moyens, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

Une chaufferie bois, de quoi s'agit-il ?

Une chaufferie biomasse permet un chauffage central automatisé en utilisant comme combustible le bois, sous forme de plaquettes en vrac ou en granulés, ou le miscanthus. La chaufferie distribue de l'eau chaude vers les émetteurs de chaleur (radiateur, ventilo-convecteur, ...) et vers le ballon de stockage de l'eau chaude sanitaire (ECS) s'il existe. L'alimentation en combustible est automatique grâce à un silo d'approvisionnement relié à la chaudière par un convoyeur. Les cendres sont évacuées dans un tiroir. L'utilisation d'une chaufferie biomasse automatique reste accessible et permet surtout l'utilisation d'un combustible disponible, renouvelable et propre.

À Villy-le-Moutier, la chaufferie fonctionne grâce à du miscanthus produit et récolté sur le territoire de la commune. À côté du silo d'alimentation, un hangar a été construit afin de stocker le combustible.



Fonctionnement type d'une chaufferie biomasse



REPÈRES

Le Miscanthus, de quoi s'agit-il ?

Graminées dont la culture est pérenne, ces plantes se développent par rhizomes et peuvent dépasser une hauteur de 4 m, avec un rendement de l'ordre de 12 à 20 tonnes de matières sèches à l'hectare. Leurs besoins en fertilisation et traitements sont faibles.

Elles présentent une bonne valeur énergétique pouvant servir à alimenter des chaudières.

Remarque : le miscanthus a des besoins en eau de l'ordre de 800 mm/an. Il est sensible au stress hydrique de juin à septembre.

La construction d'une chaufferie biomasse permet de :

- Utiliser l'énergie actuellement la moins chère du marché (en moyenne 20 à 27 € TTC/MWh pour le bois déchiqueté) et dont le coût est plus stable que celui des énergies fossiles (fioul ou gaz)
- Dynamiser l'activité locale (valorisation des sous produits de bois locaux, création d'emplois)
- Mettre en valeur le patrimoine forestier communal par l'entretien et l'exploitation du domaine sylvicole en cas de combustible bois
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et donc lutter contre le changement climatique
- Centraliser la production de chauffage de plusieurs bâtiments communaux qui conservent une programmation thermique indépendante (régulation en sous-stations)
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles

La mission bois-énergie de Côte-d'Or (MBE 21)

Afin de faciliter et de faire émerger des projets de chaufferies biomasse automatiques, le SICECO, en partenariat avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or et l'ONF participe au développement de la Mission Bois-Énergie de Côte-d'Or (MBE 21). Cette dernière a deux missions particulières :

- **Informier et sensibiliser les élus aux avantages de l'utilisation du combustible biomasse grâce à des réunions d'information ou encore des visites de chaufferies en fonctionnement**
- **Accompagner la commune dans la mise en œuvre de la chaufferie biomasse et du réseau de chaleur**

L'accompagnement se divise en trois parties :

- Analyse d'opportunité et analyse d'approvisionnement en combustible biomasse réalisées par l'ONF pour vérifier si le projet est envisageable
- Si l'opportunité est avérée, étude de faisabilité effectuée par le SICECO pour définir le projet technique et calculer sa rentabilité économique
- Accompagnement dans la poursuite du projet par le SICECO

L'accompagnement spécifique du SICECO

Dans le cadre de la MBE21, le SICECO propose à ses adhérents un accompagnement tout au long de leur projet de réalisation d'une chaufferie biomasse. À ce titre, il réalise les pré-diagnostics énergétiques du patrimoine bâti communal et l'étude de faisabilité du projet avec la gestion des aides financières accordées par l'ADEME, la Région et le FEDER.

En phase de travaux, dans le cadre de la MBE 21, le SICECO propose les missions suivantes :

- Aide à la rédaction des documents de consultation
- Aide au montage des dossiers de demande de subventions
- Aide à l'analyse des offres
- Suivi des travaux jusqu'à la réception en tant que conseiller technique
- Assistance technique pour une utilisation rationnelle de l'énergie, un suivi des consommations énergétiques des chaufferies et l'élaboration des contrats d'approvisionnement en combustible et de maintenance des équipements

Le SICECO réalise cette mission d'accompagnement dans le cadre de sa compétence partagée «Énergie renouvelable» et ne facture à l'adhérent aucune autre prestation que l'étude de faisabilité.

Depuis juin 2016, le SICECO propose également aux collectivités d'être le maître d'ouvrage de la construction des chaufferies, lorsqu'un service public de distribution doit être créé (plusieurs abonnés au réseau). Ainsi, les communes qui le souhaitent peuvent confier au syndicat l'investissement, la construction et l'exploitation de la chaufferie. Pour mettre en œuvre pleinement cette compétence, le SICECO a créé un service public de distribution de chaleur par la mise en place d'une régie appelée Côte-d'Or chaleur. Les collectivités deviennent alors de simples abonnées au réseau de chaleur.



Chaufferie en construction © Villy-le-Moutier

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 680 communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique.

Territoire du SICECO

